

Utilisation des bandes dessinées du RSBO – Guide des droits d'auteurs

Droits d'auteur

- Les planches de bandes dessinées demeurent la propriété intellectuelle de leurs auteurs, Daniel Ha et Martin Patenaude-Monette (Martin PM);
- Toute planche diffusée devra inclure la **signature de l'artiste**, la **mention du RSBO** et du **chercheur** ou **groupe de recherche** faisant l'objet de l'illustration ou de la bande dessinée, s'il y a lieu.

Usages permis pour les membres individuels du RBSO

Les membres peuvent utiliser les planches de bandes dessinées dans les activités suivantes, sans gains pécuniaires, et en attribuant les droits d'auteur à l'artiste titulaire:

- Activités de recherches
 - Présentations dans les colloques, congrès et autres événements scientifiques;
 - Insertion dans les publications de mémoires et de thèses;
 - Utilisation dans les activités d'enseignement universitaire;
 - Autres communications à l'intention de la communauté scientifique;
- Activités de diffusion des connaissances au grand public

Usages exclus*

- Toute diffusion incluant un gain pécuniaire;
- Diffusion totale ou partielle des illustrations et des planches sur un support magazine ou dans un livre, avec ou sans gain pécuniaire;
- Usages s'apparentant à une campagne de promotion ou de financement:
 - Toute promotion d'une technologie en vue de gain pécuniaire;
 - Toute promotion de comportements dans le but de changer des habitudes de vie ou d'hygiène;
 - Toute forme d'exploitation du matériel à des fins publicitaires ou activité de financement/promotion dont la mission n'est pas en lien direct avec celle du RSBO.
- Usages dans les communications et les publications officielles des partenaires autre que les membres étudiants et chercheurs (ex : centres hospitaliers, les fondations, etc.)

** Ces usages sont exclus de la licence de base accordés par les artistes au RSBO dans le cadre du projet de résidence artistique. Ces usages ne sont pas impossibles, mais ils devront préalablement faire l'objet d'une demande, d'une discussion et d'une négociation avec le RSBO et les artistes titulaires des droits d'auteur.*